

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

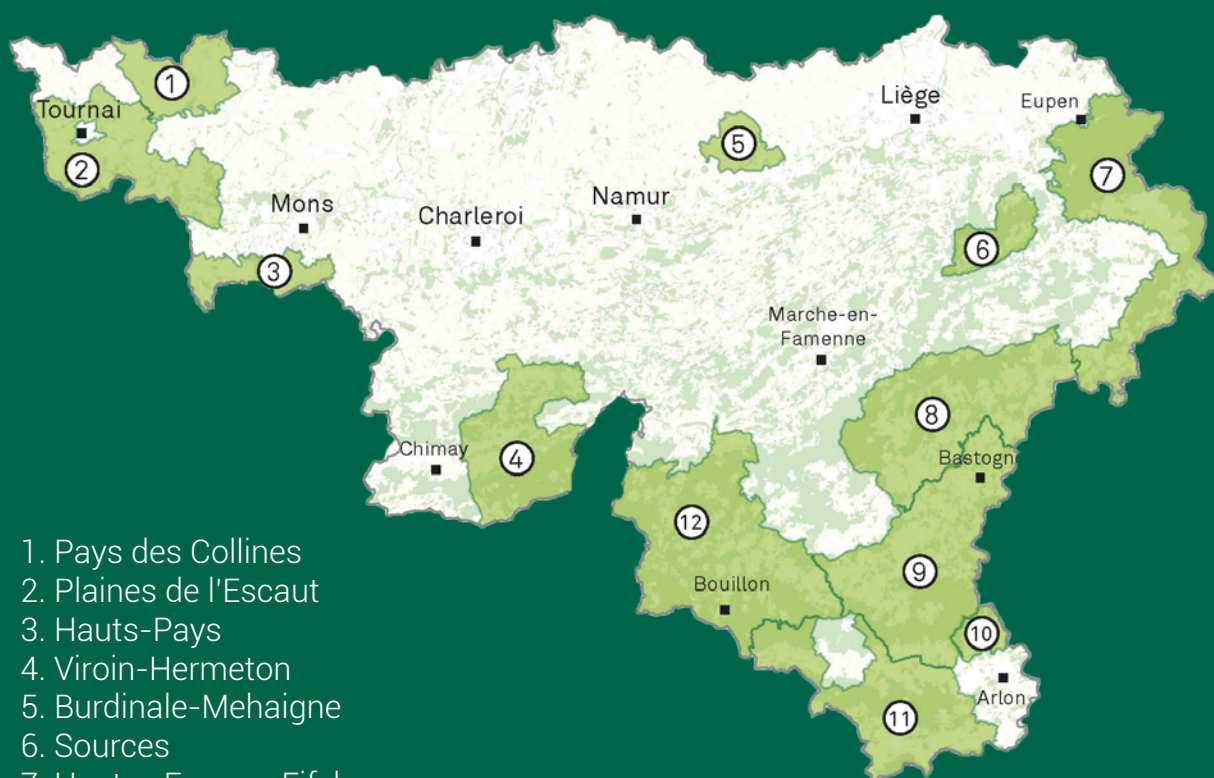
© Thomas Meunier



Ici, l'innovation prend racine



LES PARCS NATURELS DE WALLONIE



1. Pays des Collines
2. Plaines de l'Escaut
3. Hauts-Pays
4. Viroin-Hermeton
5. Burdinale-Mehaigne
6. Sources
7. Hautes Fagnes-Eifel
8. Deux Ourthes
9. Haute-Sûre Forêt d'Anlier
10. Vallée de l'Attert
11. Gaume
12. Ardenne méridionale



33% du territoire wallon



71 Communes

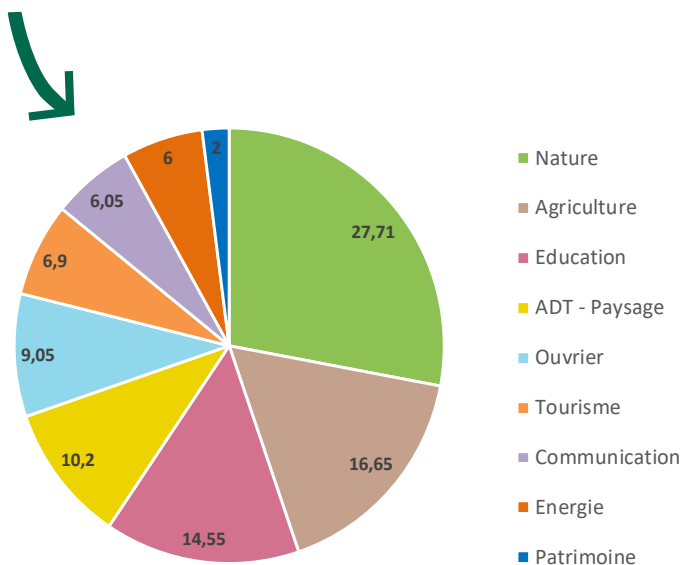


380.000 habitants

Employés dans les
Parcs naturels :
150 (125 ETP)

Employés à la Fédé-
ration :
6 (4,3 ETP)

Répartition des ETP dans les Parcs naturels en 2021 :



Directions : 11 ETP
Soutien administratif : 14 ETP

Edito



Je vous invite à la découverte des activités de la Fédération des 12 Parcs naturels de Wallonie. Malgré les restrictions 2021, nous vous présentons un solide bilan témoin du dynamisme et de l'agilité des Parcs naturels et de leur Fédération. Des formations, partenariats, synergies et de la coopération restent le terreau de notre travail comme vous le découvrirez dans notre rapport d'activités.

Nous avons toutes et tous conscience des défis qui nous attendent pour préserver et restaurer la qualité et l'attractivité de nos territoires. Plus que jamais, nous devons nous unir, coopérer et élargir les partenariats pour trouver les meilleures solutions et rassembler les énergies !

Françoise ERNEUX
Présidente



SOMMAIRE



Mise en réseau

Formations

PAGE 6



Projets communs

Agriculture - Biodiversité - Climat

PAGE 8



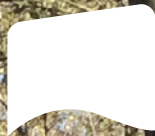
Communication

PAGE 16

Contenu interactif, cliquez
pour accéder aux médias !



MISE EN RÉSEAU DES PARCS NATURELS.....	5
Formations	6
Groupes de travail	7
Projets communs.....	8
> Générations Terre.....	8
> Diversifruits	9
> Convention Cadre ABC	10
> Natur'Accessible.....	11
> Charte du Tourisme durable.....	12
> Création du Fonds «Amis des Parcs naturels»	13
COMMUNICATION	15
Rassembler et échanger	16
Actions dans les médias	17
De nouveaux outils pour les Parcs.....	18
PARTICIPATIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES	19
Instances d'avis et participations.....	20
Relations internationales.....	21
INSTANCES.....	22
Une gouvernance multiple	23



MISE EN RÉSEAU DES PARCS NATURELS



AMÉLIORER LA FORMATION ET LES ÉCHANGES ENTRE LES ÉQUIPES TECHNIQUES

FORMATIONS

L'organisation des formations a évidemment été perturbée par les confinements vécus en 2021. Comme beaucoup d'acteurs, les formations ont pris la forme de webinaires principalement.

Ces formations, tantôt ciblées, tantôt transversales participent à la formation continue globale des équipes techniques des Parcs naturels.

WEBINAIRE CHARTE FORESTIÈRE

Ce webinaire a permis de prendre connaissance du projet de Charte forestière du Parc naturel des Vosges du nord.

L'objectif de cette Charte forestière est de développer une stratégie, des actions opérationnelles et de soutenir la dynamique des acteurs de la filière locale du bois.

PRÉVENTION DU BURN-OUT

Cette formation initiée dans le cadre d'un appel à participation du Fonds 4S a permis de définir les aspects légaux des risques psycho-sociaux, de développer la prévention des risques psychosociaux au travail et le rôle des différents acteurs (employeur, managers, personne de confiance, travailleurs...), les droits et devoirs de chacun des acteurs, les conséquences des risques psychosociaux au travail notamment.



DROIT SOCIAL

Ce webinaire d'une demi-journée a permis d'explorer les avantages employés, les horaires, la récupération vs heures supplémentaires, etc.. Le règlement de travail (contenu, aménagements, etc...) et les particularités de la Commission paritaire 329.02.

VOYAGE D'ÉTUDE DES DIRECTIONS

Un voyage d'étude avec les directions des Parcs naturels a été organisé en novembre à destination du nouveau Parc national des Forêts et du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

VOYAGE D'ÉTUDE PAYSAGE

Ce voyage d'étude dans le Parc naturel des Vosges du nord a notamment permis de découvrir les projets du Parc naturel concernant l'insertion d'habitats légers de loisir en paysages remarquables, la renaturation de la Sauer et le réaménagement d'un camping par la clé d'entrée du paysage.

FORMATION AUX ESQUISSES DE PROJET

Cette formation a permis d'acquies les techniques de dessin pour la réalisation d'esquisses de projets à l'échelle locale.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PARTICIPANTS

72

AMÉLIORER LA FORMATION ET LES ÉCHANGES ENTRE LES ÉQUIPES TECHNIQUES

GROUPES DE TRAVAIL

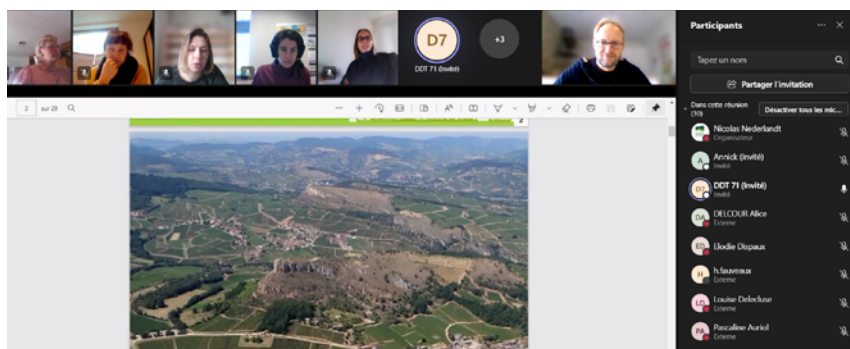
Trois groupes de travail ont été organisés cette année pour 6 rencontres au total.

GT CHARTE PAYSAGÈRE

Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises pour permettre de faire le suivi de l'avancement de la réalisation des Chartes paysagères dans les Parcs naturels et pour réfléchir à la manière de communiquer sur les Chartes paysagères des différents Parcs naturels.

Quatre Parcs naturels ont finalisé leur Charte paysagère en 2021. Toutefois, avant l'approbation définitive, les Parcs doivent rédiger le Rapport d'Incidences sur l'Environnement et soumettre l'ensemble des documents à enquête publique. Le contenu de ce rapport doit faire l'objet d'un accord de Gouvernement, de l'avis du Pôle Environnement du CESE et des communes concernées.

La procédure administrative inédite pour l'administration a pris deux ans avant d'aboutir pour les deux premiers Parcs naturels (Deux Ourthes et Hautes Fagnes-Eifel). Les prochains contenus des RIE devraient arriver plus



rapidement vu que la procédure est maintenant bien connue.

GT TRAME NOIRE

Afin de finaliser les projets Trame noire suite aux demandes du Cabinet de la Ministre Tellier, deux réunions ont eu lieu. Le projet final a été déposé en juin 2021. Le Cabinet n'a pas donné suite en 2021 à ce projet.

GT EVALUATION

Suite aux remarques de l'administration sur le projet d'évaluation des Parcs naturels, une réunion a été organisée pour proposer une version finale de l'évaluation. Celle-ci devrait être mise en oeuvre début 2022.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE GROUPES DE TRAVAIL

3

NOMBRE DE PARTICIPANTS

31

Etat d'avancement des Chartes paysagères dans les Parcs naturels

	Analyse contextuelle			Recommandations	Programme d'actions	RIE	Approbation finale
	Descriptive	Evolutive	Evaluative				
Parc naturel du Pays de Collines							
Parc naturel des Plaines de l'Escaut							
Parc naturel des Hauts-Pays							
Parc naturel Viroin-Hermeton ²							
Parc naturel Burdinale-Mehaigne							
Parc naturel des Sources ³							
Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel							
Parc naturel des deux Ourthes							
Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier							
Parc naturel de la Vallée de l'Attert							
Parc naturel de Gaume							
Parc naturel Ardenne méridionale ⁴							

² La date de la finalisation de la Charte est reportée de 3 ans depuis la reconnaissance de l'extension du Parc naturel aux Communes de Couvin et Philippeville.

³ La date est de 3 ans après la date de création du Parc naturel des Sources.

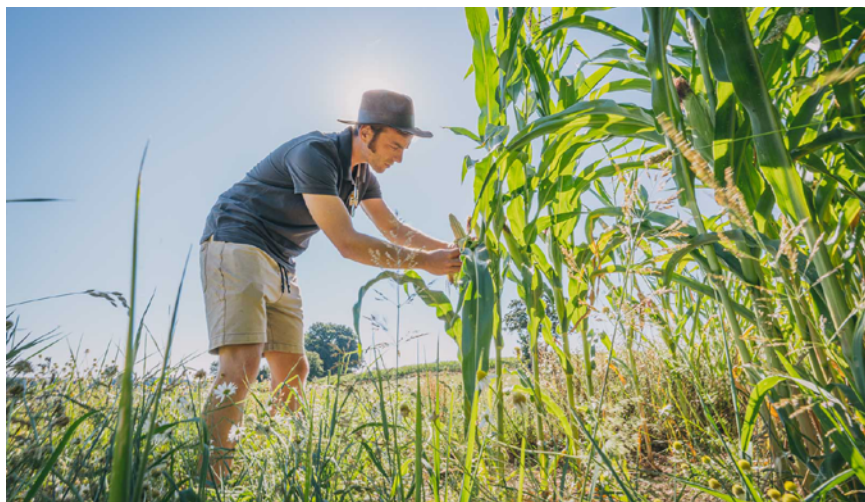
⁴ La date est de 3 ans après la date de création du Parc naturel Ardenne méridionale.

PROJET GÉNÉRATIONS TERRE

UN ACCOMPAGNEMENT INDÉPENDANT DES AGRICULTEURS POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOS

Le projet pilote Générations Terre a été lancé il y a maintenant 3 ans dans trois Parcs naturels wallons (Vallée de l'Attert, Burdinale-Mehaigne et Plaines de l'Escaut). Celui-ci consiste en un accompagnement personnalisé de 22 agriculteurs volontaires dans leur diminution d'utilisation de produits phytosanitaires, tout en maintenant la rentabilité de la ferme. Les 3 conseillers techniques agricoles indépendants suivent ainsi plus de 2500 hectares de cultures représentatives du paysage agricole wallon. Cet accompagnement personnalisé permet d'adapter les conseils agronomiques à la parcelle et en fonction des possibilités techniques de l'agriculteur pour diminuer sa consommation de PPP. Au cours de ce projet, plus d'une soixantaine d'activités (conférences, visites de terrain ...) à destination des agriculteurs ont été organisées avec près de 3 000 participants, ce qui démontre de la dynamique territoriale et de la pertinence des activités proposées via le projet Générations terre.

Une des bases de ce projet a été, en collaboration avec le CRA-W et CORDER, l'élaboration d'un indice objectif d'utilisation des PPP : l'ISAC (Indice de



Substances Actives par Culture). Par le fait de comptabiliser directement les sommes de quantités de substances actives normalisées par leurs DMA (Dose Maximale Autorisée), celui-ci permet de s'affranchir du biais des indicateurs basés sur les produits commerciaux comme l'IFT français, mais aussi du biais lié à la dose efficace d'une s.a. (substance active).

Dans le cadre des analyses des pratiques culturales, l'utilisation des PPP et la rentabilité ont pu être quantifiées. A titre d'exemple, une diminution en quantité de s.a. (kg/ha) de l'ordre de 36% des fongicides en pomme de terre chez certains agriculteurs ayant activé différents leviers a été observée. De plus, les rendements s'étaient

maintenus, mais avec une économie d'intrants jusqu'à 100 euros/ha.

Par ailleurs, une plateforme en ligne est actuellement en cours de finalisation afin de pouvoir y encoder les itinéraires techniques de nos agriculteurs et en ressortir, de manière automatisée, nos résultats de l'indice ISAC sur base des 31.450 lignes de données déjà encodées. Ces résultats seront donc directement accessibles pour objectiver la diminution d'utilisation d'intrants phytosanitaires. Cette plateforme sera utilisable dans un premier temps en interne au projet Générations terre, mais pourrait très bien être adaptée pour une utilisation à plus grande échelle avec un encodage réalisé par les agriculteurs.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE
D'AGRICULTEURS
AYANT PARTICIPÉ
AUX ACTIVITÉS

3000

DIVERSIFRUILTS - WAL-4-FRUILTS

De 2018 à 2021, le projet Diversifruits a œuvré pour soutenir le redéveloppement d'une filière verger hautes tiges en Wallonie et la sauvegarde du patrimoine fruitier qui y est lié. Le bilan en fin de projet s'annonce prometteur pour la suite de la mise en oeuvre de cette filière.

Au cours de cette dernière année, le projet a permis la mise en place de 10 formations sur les différentes voies de valorisation du verger (production artisanale de cidre, de compote, de vinaigre...) pour venir compléter l'accompagnement technico-économique lancé en début de projet. Au total, ces formations ont permis de renforcer les compétences d'environ 150 personnes actives ou souhaitant devenir actives dans la filière. En parallèle, le projet a à nouveau recensé plus de 40 projets potentiels de valorisation au cours de cette année, au travers de diverses demandes.

D'autre part, les premiers projets accompagnés ont progressivement finalisé leur création. Ils ont permis la réalisation d'une série de quatre portrait-vidéos, inspirants et instructifs pour de futurs candidats à la filière.

En termes d'outils, le projet a continué à améliorer le cahier des charges « Vergers Vivants » (anciennement nommé « Fruits de Vergers hautes tiges ») déjà travaillé en 2020, afin de doter la filière d'un label reconnu en Qualité Différenciée. Sa reconnaissance officielle est attendue pour 2022.

En complément de ce cahier, une première version d'un « Guide de bonnes pratiques » à destination des producteurs de fruits hautes tiges a été réalisée ainsi qu'une note résumant les connaissances collectées durant la totalité du projet sur la rentabilité économique des vergers hautes tiges. Le projet a aussi permis la création d'une bibliothèque virtuelle, via la numérisation d'une centaine d'ouvrages anciens traitant des vergers hautes tiges.

Enfin, le Centre Wallon de Recherches agronomiques a pu finaliser son étude comparative sur les qualités nutritionnelles et technologiques de fruits, démontrant notamment que les fruits produits sur des arbres hautes tiges greffés sur des porte-greffes vigoureux renferment une teneur en polyphénols totaux supérieure aux fruits produits sur des arbres basses tiges greffés sur des porte-greffes nanifiants.

2021 fut également marquée par différentes rencontres autour des vergers, rencontres toujours très riches en échanges et en partages. Ces événements furent l'occasion de découvrir des projets atypiques, comme la plantation d'un verger de poiriers, mais aussi d'aborder l'importance de la biodiversité au verger ou encore de découvrir l'art du greffage et le travail d'élevage en pépinière.

Au terme du projet, il est apparu évident que la renaissance des vergers hautes tiges n'en n'est qu'à ses débuts. Des besoins d'accompagnement restent présents pour opérationnaliser certains outils développés, comme le cahier des charges « Vergers Vivants ». D'autre part, il est aussi nécessaire de continuer à soutenir l'acquisition de compétences par les différents opérateurs de la filière et de continuer à sensibiliser les consommateurs à ces fruits de qualité. Suite à l'obtention d'un budget dans le cadre de l'appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » lancé en 2020, la Fédération des Parcs naturels a initié fin 2021 un nouveau projet, Wal4Fruits (lire WalfourFruits), en partenariat avec l'asbl Diversifruits et le Centre Wallon de Recherches agronomiques, afin de poursuivre le travail entamé.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES
150

PROJETS COMMUNS

CONVENTION CADRE AGRICULTURE, BIODIVERSITÉ ET CLIMAT

Le projet relatif à l'accord cadre « Agriculture, Biodiversité et Climat » continue son travail d'accompagnement de personnes publiques et privées s'engageant dans la restauration du bocage et le développement de la biodiversité au sein des vergers hautes tiges pâturés. La Fédération des Parcs naturels travaille en collaboration directe avec le Centre Wallon de Recherches Agronomiques et l'Asbl Diversifruits. Un nombre non négligeable de particuliers, d'agriculteurs et d'institutions ont également été conseillés dans leur projet de gestion de verger durant l'année 2021. Plusieurs d'entre eux souhaitent également planter des vergers conservatoires dont, par exemple, l'Université de Namur qui est propriétaire d'un des plus grands vergers remarquables de Wallonie basé au domaine d'Haugimont (voir photo). L'université souhaite en effet renouveler les arbres disparus de son verger avec des variétés de la collection du CRA-W à Gembloux. Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a également planté un verger conservatoire dans la commune de Beloeil où une partie des variétés de poires belges sont présentes. Cet accompagnement des propriétaires

de vergers hautes tiges consiste tout particulièrement à assurer la sauvegarde du patrimoine génétique fruitier wallon. Cette année a permis de continuer les suivis sanitaires, la rédaction des rapports, l'identification des variétés plantées et la mise à jour du Webgis du Réseau Wallon des vergers conservatoires de la biodiversité fruitière. L'actualisation des conventions de partenariat entre les différents propriétaires, le CRA-W, la Fédération et Diversifruits a également été réalisée. Le verger du Château de La Hulpe, également l'un des plus grands vergers remarquables de Wallonie a été inventorié pour évaluer l'état sanitaire des arbres (voir figure).

Ces vergers sont de précieux outils de sensibilisation aux techniques arboricoles hautes tiges et à la transmission des savoir-faire pomologiques anciens. Les animations du grand-public et des professionnels intéressés par la gestion des vergers hautes tiges sont donc réalisées principalement au sein de ces vergers conservatoires. Fêtes de la pomme, conférences, démonstrations, formations à la plantation et à l'entretien des arbres attirent toujours un nombre



important de passionnés au sein de ces vergers conservatoires. Les formations « Planteurs Diversifruits » et « Elagueurs Diversifruits » ont été mises en suspens pour des causes sanitaires. Cependant, les formateurs ont continué à se réunir pour travailler sur les différentes méthodes pédagogiques, le contenu des formations et la planification des formations de 2022.

Localisation des emplacements sans arbres - La Hulpe



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PARTENAIRES

5

NOMBRE D'ANNÉES DU PROJET

5

PROJET NATUR'ACCESSIBLE

Pour rappel, 11 Parcs naturels participent actuellement au projet Natur'Accessible. Une demande a été faite au DNF pour financer l'intégration du Parc naturel Ardenne méridionale au projet.

Suite à la crise sanitaire connue en 2020, le budget octroyé pour le projet a été prolongé. Le projet devait donc être clôturé au maximum le 31 décembre 2021 pour un maximum de Parcs. Toutefois, suite à différents événements (changement de site, retard des travaux...), trois Parcs naturels ne pourront être dans les temps. Un report d'un an pour ces trois Parcs naturels devrait être envisagé. Pour les autres Parcs naturels, les chantiers se termineront fin 2021-début 2022 et les inaugurations seront pour la plupart organisées au printemps 2022.

Deux Parcs naturels ont pu cloturer le projet en 2021: le Parc naturel de la

Vallée de l'Attert et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut dont l'inauguration s'est déroulée à l'occasion du Weekend du Bois (novembre 2021).

COMMUNICATION

Différentes actions de communication ont été ou vont prochainement être mises en place :

- Vidéo promotionnelle au début du projet
- Loterie nationale : Spot vidéo + cartes de vœux (fin d'année)
- Vidéo « Making of » avec Moovizz
- Flyer de présentation par sentier
- Brochure méthodologique
- Communication presse + WBT
- Actions ciblées dans les Parcs naturels : articles de presse, page FB, journal du Parc, site Internet, Newsletter, Geocaching (PNVA).



FORMATIONS

Afin d'accompagner les chargés de projet et de leur donner d'autres outils utiles, la Fédération des Parcs naturels a organisé 2 formations en 2021 :

- Facile à Lire et à Comprendre : en partenariat avec l'asbl Inclusion (10 participants)
- Animer des personnes à besoins spécifiques en pleine nature : en partenariat avec « Nature pour tous » (10 participants).



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE SENTIERS ACCESSIBLES

11

NOMBRE DE KILOMÈTRES DE SENTIER

18,8

LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES PARCS NATURELS

La mission, menée grâce au financement du CGT, consistait en une analyse des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable dans les Parcs naturels (EUROPARC). Les attendus de mission concernaient :

- La définition des indicateurs de suivi du tourisme durable sur le territoire des Parcs naturels dans l'optique développée par la Charte européenne du tourisme durable.
- L'identification des conflits d'usage entre le développement du tourisme et la fréquentation des espaces naturels et l'identification de pistes de solution.
- L'étude des différentes possibilités de mise en tourisme des réserves naturelles (sites naturels protégés) à travers plusieurs modèles.

Des rencontres avec les directions et chargé-e-s de mission des Parcs naturels ont été menées en rapport avec les champs d'action constitutifs de la mission. Ces rencontres visaient à appréhender les réalités des Parcs naturels en termes de développement touristique, qu'elles soient spécifiques (propres à chaque parc) ou transversales (présentes dans différents Parcs), et ce afin d'alimenter la réflexion sur

les trois champs d'action précités. Ces rencontres ont donné lieu à l'adjonction d'un point supplémentaire d'analyse et de plaidoyer par rapport à ces trois champs : celui de la pertinence stratégique de reconnaître les Parcs naturels comme opérateurs de tourisme durable, de manière décrétable et par un soutien structurel. Le tourisme durable est, en effet, un tourisme de connexion du visiteur aux ressources du territoire, nécessitant un travail de médiation de ces ressources auprès du visiteur à travers des produits adaptés. Les Parcs naturels, par leur connaissance du territoire et leur expertise en développement durable, sont des acteurs ayant la valeur ajoutée nécessaire pour coordonner ce travail de médiation.

Le travail sur les indicateurs de suivi a donné lieu à la constitution d'une mindmap organisant les indicateurs en fonction des différentes dimensions de la Charte européenne du tourisme durable. Les indicateurs ont été répertoriés en fonction des recommandations de différents documents-balises (organisation mondiale du tourisme, Eurostat, etc). Ils ont ensuite été triés et séparés en différentes catégories : un set minimal d'indicateurs retenus, des sets d'indicateurs à réfléchir quant

à leur mise en œuvre, des indicateurs facultatifs relatifs à des réalités à monitorer dans certains Parcs, et des dimensions à suivre sous la forme d'un état des lieux indicatif du fait que les projets des Parcs couvrent ou ne couvrent pas certaines actions-clefs de la Charte européenne du tourisme durable.

Le travail sur les conflits d'usage a donné lieu à la constitution d'un tableau qui répertorie les conflits d'usage identifiés dans le cadre de nos échanges avec les Parcs naturels. Ce tableau classe les conflits d'usage par catégorie, décrit la manière avec laquelle ils se manifestent dans les Parcs et quelles stratégies de résolution ont été envisagées, le cas échéant.

Enfin, le travail sur la mise en tourisme des réserves naturelles a débouché sur la recommandation de considérer les visites des réserves naturelles ou le passage le long des réserves naturelles non visitables comme une partie intégrante de l'expérience de découverte du territoire par le visiteur. Par ailleurs, le potentiel d'aménagement des réserves naturelles agréées (Natagora) est encore important et permettra de mieux encadrer l'expérience des touristes.

COMMENT DEVENIR UNE
DESTINATION DURABLE EUROPARC

- Forum sur le Tourisme Durable
- Stratégie et plan d'action
- Partenariat et Communication
- Evaluation
- Suivi et Révision

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PARCS NATURELS CONCERNÉS

12

FONDS DES AMI.E.S DES PARCS NATURELS



Suite à de nombreuses réflexions ces dernières années sur la possibilité de mobiliser des Fonds privés, des dons, des legs pour financer les projets des Parcs naturels, l'opportunité de créer un « Fonds amis de » auprès de la Fondation Roi Baudouin s'est présentée.

Le Fonds des ami.e.s des Parcs naturels de Wallonie est un Fonds hébergé par la Fondation Roi Baudouin qui a pour objectif de financer des projets nature réalisés par les Parcs naturels de Wallonie.

Ce Fonds a été créé grâce à un fondateur et une fondatrice philanthropes qui souhaitent mobiliser les dons privés en faveur des projets favorables à

la nature réalisés par les Parcs naturels.

Il y a plusieurs intérêts à la création de ce Fonds :

- Les dons bénéficient d'une défiscalisation ;
- Les aspects administratifs sont gérés par la Fondation Roi Baudouin ;
- Outre le compte général, chaque Parc naturel bénéficie d'une page individuelle pour recueillir les dons avec une communication spécifique ;
- Les montants récoltés ne doivent pas nécessairement être utilisés chaque année, ils peuvent être thésaurisés en vue d'un plus grand projet ;

Pour la première année de mise en service du Fonds, l'objectif est de récolter 2.000€ par Parc naturel.

La Fédération va donc démarcher des donateurs à l'échelle nationale et/ou régionale pour l'ensemble des Parcs naturels. Il est loisible aux Parcs naturels de récolter des dons localement pour compléter le travail de la fédération.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PARCS IMPLIQUÉS

12



**Photos issues des reportages photographiques réalisés dans l'ensemble des Parcs naturels
par Thomas Meunier - Parc naturel Viroin-Hermeton**



ACTIONS DE COMMUNICATION



UNE COMMUNICATION COHÉRENTE ENTRE LES 12 PARCS NATURELS ET LA FÉDÉRATION

RASSEMBLER ET ÉCHANGER

Afin de fédérer les Parcs naturels, de faciliter la communication entre eux et de continuer à créer du lien, la Fédération a initié plusieurs actions en 2021, dont la mise en place d'une plateforme d'échange (Bitrix 24) et l'organisation d'une journée pour les équipes des Parcs naturels au Parc national de Hoge Kempen (Limbourg).

BITRIX24, UNE PLATEFORME POUR CRÉER DU LIEN

Bitrix est une plateforme d'échange et de partage d'informations. Nous y partageons :

- Les propositions de formations ;
- Les infos et actualités concernant les PN ;
- Les documents utiles ou à travailler ensemble ;
- Des sondages ;
- Les articles de presse...

C'est là aussi que chaque employé :

- Peut poser ses questions concernant des projets ;
- Peut partager ses expériences, succès/problèmes ;
- Peut aller chercher des documents utiles (formulaires, templates, documents administratifs...)
- Peut parler avec ses collègues.



Synthèse Bitrix 24 en 2021:

Sur les 40 répondant.e.s , 29 employés utilisent Bitrix et 24 y vont régulièrement (au moins 1 fois par semaine). Ces 24 personnes sont contentes de l'outil.

Pourquoi certains employés ont-ils abandonné Bitrix ?

C'est le manque de temps qui est pointé du doigt ainsi que la multiplication des outils à consulter (mails, réseaux sociaux...).

OBJECTIF 2022 : 50% des employés des Parcs naturels de Wallonie rassemblés en communauté active et efficace sur Bitrix24 !

UNE JOURNÉE INSPIRANTE À HOGE KEMPEN

Le 28 octobre, les employés des Parcs naturels étaient invités à une journée d'information et de partages au Parc national de Hoge Kempen dans le Limbourg. Après avoir été accueillis par le Directeur du Parc national, les employés des Parcs ont assisté à la présentation du lieu, de son histoire et de la mise en œuvre pratique du Parc national. Ensuite, la Fédération a pu présenter ses différents projets aux employés. L'occasion pour chacun de se

mettre à jour dans les projets communs, de voir naître de nouvelles idées et de nouvelles collaborations. La journée s'est poursuivie avec une balade inspirante au coeur du Parc national et par un moment convivial sur le site des anciennes mines. Septante employé.es. des Parcs naturels ont pris part à cette journée.



ACTIONS DANS LES MÉDIAS

CHRONIQUES VIVACITÉ

Au mois de juin, Virginie Hess, chroniqueuse sur Vivacité a présenté 2 chroniques afin de rappeler au grand public ce que sont les Parcs naturels, leurs missions, leurs projets et de présenter les actions et événements de l'été.

ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du projet «Ensemble pour la biodiversité» qui rassemble de nombreux organismes et associations impliqués dans la sauvegarde de la biodiversité, la Fédération a participé aux 2 campagnes « Un m² pour la biodiversité » et « Bienvenue en zone sauvage ». En partageant des posts sur les réseaux sociaux et en communiquant via la presse et nos contacts, l'objectif était de sensibiliser le grand public et d'inviter chacun à passer à l'action pour préserver la biodiversité près de chez soi.

GRANDEUR NATURE

La collaboration commencée en 2020 avec « Grandeur nature » s'est poursuivie en 2021 avec 5 Parcs naturels mis à l'honneur: les Parcs naturels Haute Sûre Forêt d'Anlier, Burdinale-Mehaigne, deux Ourthes, Plaines de l'Escaut et Hautes

Fagnes-Eifel. Ces émissions de 26 minutes en télévision sont aussi diffusées en radio. On compte une audience radio d'environ 140.000 personnes et une audience TV d'une moyenne de 150.000 téléspectateurs/semaine (audiences cumulées). Des articles sont également publiés sur la page web dédiée à l'émission ainsi que sur les réseaux sociaux.

INTERNET - NEWSLETTER - RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet de la Fédération est mis à jour avec les actualités, agenda, projets et vidéos concernant les Parcs naturels. Ces informations sont également relayées via la newsletter (4 campagnes envoyées en 2021) et la page Facebook. Près de 200 articles ont été publiés sur la page Facebook en 2021, ce qui représente plus de 60.000 personnes atteintes et plus de 3.000 interactions directes (partages, commentaires, like...).

CALENDRIER SPW

Une collaboration avec le SPW a permis la publication d'un calendrier 2022 tiré à 25.000 exemplaires et présentant un Parc naturel par mois.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE TÉLÉSPECTATEURS POUR GRANDEUR NATURE

150.000

INTERACTIONS FACEBOOK

3.285



DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES PARCS

VIDÉO EN MOTION DESIGN

Avec Studio Hoyo, la Fédération a réalisé une vidéo en motion design présentant les Parcs naturels au grand public. Cette vidéo explique de manière ludique et attractive ce que sont les Parcs naturels, comment ils sont financés, quels sont leurs projets, leurs missions, leurs valeurs... Cette vidéo est diffusée sur les sites internet de la Fédération et des Parcs naturels, sur les réseaux sociaux et les newsletters.

BROCHURES DE PRÉSENTATION DES PARCS NATURELS

Afin de montrer au grand public qui sont les Parcs naturels, leur identité, leurs équipes, leurs projets, la Fédération réalise une brochure par Parc d'un format pratique et bien illustrée. Ces brochures sont notamment envoyées aux habitants via le « Journal du Parc » ou diffusées via les administrations communales.

CHARTES PAYSAGÈRES

La Fédération réalise, avec l'aide des chargés de mission Paysages, une brochure grand public résumant les grandes idées de la Charte paysagère. En 2021, la brochure du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a été réalisée.

FORMATIONS

Photoshop / Indesign

10 personnes ont assisté aux 2 formations Indesign et Photoshop réalisées avec le CESEP. L'objectif était de fournir les outils essentiels pour être autonome dans la réalisation de compos et la retouche de photos.

Faire de belles photos en extérieur

Le photographe Thomas Meunier a réalisé 3 formations pour les chargés de mission souhaitant avoir des conseils pratiques dans la prise de photos esthétiques en extérieur. 21 personnes ont assisté aux formations organisées au Parc naturel des Sources, Hauts-Pays et Haute Sûre Forêt d'Anlier.

DE NOUVELLES PHOTOS POUR LES PARCS NATURELS

Suite au premier travail effectué en 2020, le photographe Thomas Meunier s'est rendu dans 6 Parcs naturels afin de photographier les paysages, ambiances et projets de chaque territoire. Des photos de qualité qui pourront être utilisées par les Parcs naturels sur l'ensemble de leurs supports de communication.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LA VIDÉO (PAGE FB)

12.354

NOMBRE DE FORMATIONS

2





PARTICIPATIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES

INSTANCES D'AVIS ET PARTICIPATIONS

PÔLE RURALITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Fédération fait partie de ces deux Pôles du Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie qui émettent des avis à la demande du Gouvernement et du Parlement wallon. C'est Françoise Erneux qui assume la participation à ces deux Pôles (13 participations pour le Pôle aménagement du territoire et 2 pour le Pôle Ruralité section nature).

4.000 KM DE HAIES - BIODIVERSITÉ 360°

Beaucoup de concertations ont eu lieu en 2021 pour finaliser différentes stratégies. La Fédération a participé à 2 réunions de la Task Force Haie, une réunion de la Task Force Aires protégées et 3 réunions pour la stratégie Biodiversité 360°.

ETUDE CPDT - TOURISME ET TERRITOIRE

La Fédération fait partie du Comité de suivi de la recherche de la CPDT qui vise à « Identifier les besoins territoriaux du secteur du tourisme, les confronter avec les disponibilités et contraintes du territoire et étudier leurs impacts territoriaux ». Deux objectifs plus spécifiques (en lien avec un objet particulier) sont aussi poursuivis :

- Identifier les hébergements touristiques informels c'est-à-dire les hébergements qui échappent aux statistiques officielles, sur le territoire wallon et quantifier le phénomène pour évaluer son ampleur et la manière dont on peut le gérer.
- Etudier les phénomènes d'apparition et les trajectoires des friches touristiques afin d'être en mesure de les anticiper et de proposer des reconversions pertinentes.



COLLOQUE TOURISME DURABLE

De nombreux Parcs naturels ont participé comme intervenants au Colloque sur le tourisme durable organisé en ligne par la Haute Ecole Robert Schuman. La Fédération a participé à la table ronde finale.

PARTICIPATIONS EN VRAC

- Table ronde des utilisateurs de la Forêt
- Etude touristique Roland Berger - CGT
- Congrès des Parcs naturels régionaux de France
- Journée d'échanges avec Forêt.Nature
- Colloque Tourisme en Ardenne
- Colloque CPDT
- Focus Groupe de la future stratégie de l'Education Relative à l'Environnement
- Participation à l'élaboration de la stratégie triennale du Centre de Compétence Tourisme

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE
DE PARTICIPATIONS
AUX INSTANCES D'AVIS

9

AUTRES PARTICIPA-
TIONS

15

RELATIONS INTERNATIONALES

Les relations internationales ont été renforcées depuis 2 ans grâce à la participation de Baptiste Hottekiet (Directeur du Parc naturel du Pays des Collines) comme représentant de la Fédération lors de différentes réunions.

EUROPARC - SECTION FRANCOPHONE

Suite aux réunions de 2020 de la Section française d'Europarc, la section a marqué son accord pour requalifier en section francophone regroupant les Parcs français, suisses, luxembourgeois et wallons.

Vu l'année compliquée pour les rencontres en 2021, le travail de la section débutera principalement en 2022. L'objectif est d'échanger sur différentes thématiques entre Parcs mais également de définir les demandes qui doivent être portées par Europarc.

Par ailleurs, le site web d'Europarc recense une série de projets réalisés par les Parcs à travers toute l'Europe. Les Parcs naturels de Wallonie ont présenté plusieurs projets dans ce cadre.

Enfin, les relations singulières entretenues avec les Parcs naturels régionaux français ont pris la forme de deux voyages d'étude et de deux webinaires en 2021.

RURALITÉ-ENVIRONNEMENT- DÉVELOPPEMENT

Françoise Erneux a intégré en 2019 le Conseil d'administration de RED qui est une association internationale qui défend la ruralité au sein des Institutions européennes. RED est notamment membre du Groupe Consultatif « Développement Rural » de l'Union Européenne et du Groupe de liaison entre le Comité Economique et Social européen (CESE) et la Société civile organisée.



Case Study

More Carbon for our soils

<p>Contact name Baptiste HOTTEKIE</p> <p>Institution name Nature Park Pays des Collines</p> <p>Region & country Wallonia - Belgium</p>	
---	--

Summary

The lack of carbon in cultivated soils is a fundamental problem encountered in Belgium and in Europe. To solve this problem, it is necessary to find and develop other sources of organic matter in order to preserve soils and ecosystem services. The Pays des Collines Nature Park has successfully tested the crushing of deciduous tree branches in the ground to increase the carbon content. Shredding the branches has restored biodiversity and soil life for the greatest benefit of crops. The crushed branches were also successfully tested in mulching in the barn. It retains more urine than straw. This was also tested on the soil as a mulch to preserve the water in the soils and to preserve the soils of the impacts of the rain on the soils.



INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Fédération compte 21 membres (les Président(e)s des Parcs naturels ou leurs représentant(e)s). L'Assemblée générale compte 33 membres (les membres du CA auxquels s'ajoutent les directeurs et directrices des Parcs naturels).

COMPOSITION DU CA	COMPOSITION DE L'AG	ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION
ARENS, Josy (PNVA)	ANCION, Nicolas (PNG)	CERISIER, Benjamin - 1 ETP (Convention Cadre ABC)
BERTRAND, Frédéric (PNBM) - Vice-Président	CUVELIER, Mélanie (PNBM)	
BROUET, Claude (PNS)	DUMOULIN, Valérie (PNS)	DE HERDE, Véronique - 1/2 ETP (Tourisme durable)
CARION, Alain (PNPE) - Secrétaire	GEUBEL, Michaël (PNHFE)	
DEVOS, Michel (PNPC)	GOSSART, Roxanne (PNHP)	DISPAUX, Elodie - 1/2 ETP (Communication)
ERNEUX, Françoise (PNHSFA) - Présidente	HOTTEKIET, Baptiste (PNPC)	
FELLER, David (PNVA)	HUBERT, Sylvie (PNVA)	MARTELART, Charlotte - 1/2 ETP (Biodiversité et tourisme durable)
GAVROY, Arnaud (PNG)	LEPLAT, Reinold (PNPE)	
GAUTHIER, Marc (PNDO)	LIESSE, Donatien (PNHSFA)	NEDERLANDT, Nicolas - 4/5 ETP (Directeur)
GILKINET, Didier (PNS)	PATRIS, Cécile (PNVH)	VELGHE, EVA - 1 ETP (Diversifruits - WAL4FRUITS)
GILOT, Jean-Pierre (PNVH)	PONCIN, Hélène (PNAM)	
HARDY, Michel (PNAM)	VANDER HEYDEN, Vincent (PNDO)	
HAUTPHENNE, Éric (PNBM)		
MATHELIN, Catherine (PNAM)		
NEVE, Michel (PNDO) - Trésorier		
NOEL, Stany (PNHFE)		
OSSEMANN, Alfred (PNHFE)		
PAGET, Bernard (PNHP)		
REYTER, René (PNHSFA)		
SCHELLEN, Baudouin (PNVH)		
TOURNEUR, Vincent (PNHP)		

UNE GOUVERNANCE MULTIPLE

COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCS NATURELS

De nombreux comités d'accompagnement des Parcs naturels ont été suivis par la Fédération notamment pour les subventions récurrentes du SPW - Environnement et SPW - Territoire. Au total, la Fédération a participé à 12 comités d'accompagnement des Parcs naturels. Par ailleurs, la Fédération assure le secrétariat de la subvention aménagement du territoire des Parcs naturels.

BUREAU, CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, RÉUNIONS DES DIRECTIONS

Des réunions régulières du bureau ont été instituées afin de suivre régulièrement le travail de la Fédération et de préparer les Conseils d'administration.

En 2021, 4 réunions de bureau ont eu lieu. Pas ailleurs, 3 Conseils d'administration et 1 Assemblée générale ont été organisés.

Trois réunions des directions ont eu lieu en 2021 dont une avec le Cabinet de la Ministre Tellier. Ces réunions de directions sont venues compléter un programme de rencontres des directions riche d'un voyage d'étude et de 4 journées de formation.

GESTION D'ÉQUIPE, GESTION DE PROJETS

Une sortie d'équipe post-confinement a été organisée dans le Parc naturel Viroin-Hermeton. Plusieurs réunions d'équipe collectives et de suivi individuel de projet ont été réalisées en présentiel et en distanciel.

La Fédération a organisé des comités



d'accompagnement pour les projets dont elle est cheffe de file : Générations terre, Natur'Accessible, Diversifruits, Convention Cadre-ABC. La direction a participé à 13 comités d'accompagnement pour les projets de la Fédération.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE LA FÉDÉRATION

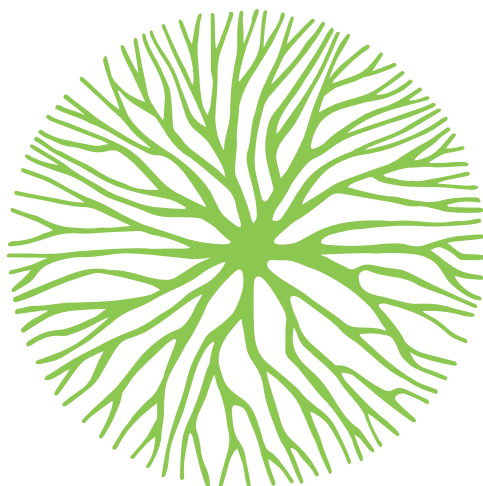
13

NOMBRE DE COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCS NATURELS

12

NOMBRE DE CA / AG

3 / 1



Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Rue de Coppin, 20

5100 Jambes

081/30.21.81

Contact : info@fpnw.be

Site Internet : www.parcsnaturelsdewallonie.be

Avec le soutien de
la



Wallonie



Ici, l'innovation prend racine